Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Cracked Gasoil

Code du produit : X1936

Numéro d'enregistrement UE : 01-2119480186-35-0000, 01-2119480186-35-0001

Synonymes : CGO No.-CAS : 68477-38-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Carburant., Matière première utilisée dans l'industrie chi-

miaue.

Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

Ion la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334

3000 CH Rotterdam

Netherlands

 Téléphone
 : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191

 Téléfax
 : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Contact pour la FDS : sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e) H302: Nocif en cas d'ingestion.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Mutagénicité sur les cellules germinales,

Catégorie 1B

H340: Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité, Catégorie 1A H350: Peut provoquer le cancer.

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

Non classé comme danger physique selon les critères

du CLP.

DANGERS POUR LA SANTÉ:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration

dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiate-

ment un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

P331 NE PAS faire vomir.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un méde-

cin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

Aucune phrase de précaution.

Elimination:

Aucune phrase de précaution.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Ce produit est un accumulateur statique.

Même avec une métallisation et une mise à la terre appropriées, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

Légèrement irritant pour le système respiratoire.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
distillats (pétrole), distillats pétro- liers, vapocraquage puis cra- quage	68477-38-3 270-727-8 649-441-00-6 01-2119480186-35	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Muta. 1B; H340 Carc. 1A; H350 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu	<= 100

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

aquatique): 1

Information supplémentaire

Contient:

Nom Chimique	Numéro d'identifica- tion	Classification	Concentration (% w/w)
Naphtalène	91-20-3, 202-049-5	Acute Tox.4; H302 Carc.2; H351 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 10 - <= 30
benzène	71-43-2, 200-753-7	Flam. Liq.2; H225 Asp. Tox.1; H304 Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.2; H319 Muta.1B; H340 Carc.1A; H350 STOT RE1; H372 Aquatic Chronic3; H412	> 0 - < 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les secou-

ristes

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter

l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions nor-

males d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander un

avis médical.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins quinze mi-

nutes, puis si possible laver au savon et à l'eau, En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou de cloques transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour un

traitement additionnel.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

En cas de contact avec les

yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler le numéro d'urgence de votre localité/établissement. Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

Rincer la bouche.

Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une

respiration sifflante continue.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Les possibles signes et symptômes d'irritation des voies respiratoires peuvent inclure une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, la toux et/ou difficulté à respirer.

Les signes et symptômes de la dermatite irritative de contact peuvent inclure une sensation de brûlure et/ou une apparence de peau sèche/craquelée.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.

Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent consister en une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une oppression thoracique, le souffle court et/ou de la fièvre.

Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une respiration sifflante continue.

Les signes et symptômes d'irritation respiratoire peuvent comporter une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, une toux et/ou une respiration difficile.

L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC),

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la

mort.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Potentialité de générer des pneumonies.

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

Moyens d'extinction inappro-

priés

Ne pas utiliser d'eau en jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à

la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire : Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone

d'incendie.

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Se conformer aux réglementations locales et internationales

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

en vigueur.

Risque d'explosion. Informer les services d'urgences si le liquide rejoint les eaux d'écoulement des égouts.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont

exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Etre prêt pour un incendie ou une exposition éventuelle.

Rester au vent et hors des zones basses.

Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non protégé et non nécessaire.

Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.

Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Etre prêt pour un incendie ou une exposition éventuelle.

Rester au vent et hors des zones basses.

Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non protégé et non nécessaire.

Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.

Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la continuité des masses et la mise à la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Eviter

Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention).

Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Même avec une métallisation et une mise à la terre appropriées, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

Etre conscient des opérations de manipulation qui peuvent être à l'origine de risques supplémentaires dus à

l'accumulation de charges statiques.

Ces opérations incluent, sans s'y limiter, le pompage (particulièrement dans le cas d'écoulement turbulent), le mélange, le filtrage, le remplissage en pluie, le nettoyage et le remplissage des cuves et des récipients, l'échantillonnage, le rechargement, le jaugeage, les opérations des camions de pompage par le vide et les mouvements mécaniques.

Ces activités peuvent être à l'origine de décharges statiques,

p. ex., la formation d'étincelles.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025 8.0

> Limitez la vitesse d'écoulement lors du pompage afin d'éviter la génération de décharges électrostatiques (≤ 1 m/s jusqu'à l'immersion du tuyau de remplissage à une profondeur égale au double de son diamètre, puis ≤ 7 m/s). Évitez le remplissage en pluie.

NE PAS utiliser d'air comprimé pour les opérations de rem-

plissage, de déchargement ou de manipulation.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés. Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les

causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

Transfert de Produit : Se reporter aux directives dans la Rubrique Manipulation.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et Mesures d'hygiène

d'aller aux toilettes. Faire nettoyer les vêtements souillés ou

éclaboussés avant toute réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Tenir à distance des aérosols, des substances inflammables, des agents oxydants, des substances corrosives et d'autres produits inflammables qui ne sont ni nocifs ni toxiques pour l'homme ou pour l'environnement.

Conserver le récipient bien fermé.

Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Les vapeurs présentes dans les citernes ne doivent pas être rejetées à l'air libre. Les pertes par respiration durant le stockage doivent être jugulées à l'aide d'un système de traitement des vapeurs.

Des charges électrostatiques seront générées lors du pom-

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie. Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équipements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de

stockage peuvent se situer dans la zone

d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables.

Matériel d'emballage Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement

> interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable. Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel, butyl, néoprène

ou nitrile.. PVC.

Consignes concernant les récipients

Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer,

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

Ion la réglementation REACH.

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques de manipulation en toute sécurité des liquides qui se sont

avérés être des accumulateurs statiques :

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre

l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées rela-

tives à l'électricité statique).

IEC TS 60079-32-1: Risques électrostatiques, guide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Naphtalène	91-20-3	VME	10 ppm 50 mg/m3	FR VLE
		s en raison d'effets d	érigène de catégorie 2 - Sub cancerogenes possibles, Vale	
Naphtalène		TWA	10 ppm 50 mg/m3	91/322/EEC
	Information su	applémentaire: Indica	atif	
benzène	71-43-2	VME	0,5 ppm 1,65 mg/m3	FR VLE
	l'on sait etre c tances devant	ancerogenes chez l' t etre assimilees a de	érigène de catégorie 1A - Su homme, Mutagène de catégo es substances pour l'homme mites réglementaires contrai	orie 1B - Subs- , Risque de
benzène		TWA	0,25 ppm 0,8 mg/m3	Norme Interne Shell (NIS) pour 8-12 heures TWA.
benzène		STEL	2,5 ppm 8 mg/m3	Normes Internes de Shell (NIS) pour une VLCT-15

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

minutes

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Cracked Gasoil, 68477-38-3	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	23,4 mg/kg p.c./jour
Cracked Gasoil, 68477-38-3	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,25 mg/m3
Cracked Gasoil, 68477-38-3	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4,23 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Remarques:	Cette substance est un hydrocarbure de composition co ou variable. Les méthodes conventionnelles utilisées po centrations PNEC ne conviennent pas, et il est impossib seule concentration PNEC typique pour de telles substa	ur calculer les con- le d'identifier une

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible.

Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

La ventilation par aspiration locale est recommandée.

Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Informations générales

Tenir compte des progrès et des améliorations techniques des procédés (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation de mesures comme les installations confinées, les équipements dédiés et une ventilation générale/locale par aspiration adaptée. Vidanger les équipements et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance. Limiter l'accès aux seules personnes autorisées en cas de risque d'exposition. Former les techniciens aux tâches à mener pour réduire l'exposition. Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour certains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les projections de produits chi-

miques (Masque monobloc type Monogoogle ®) homolo-

guées à la Norme UE EN166.

S'il existe un risque important de projections, portez un

masque de protection intégral.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: Protection long terme: Viton. Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile.

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à courtterme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfu-

mée.

Protection de la peau et du

corps

Gants/gants à manchettes longues, bottes et tablier résistants aux produits chimiques (en cas de risques de projec-

tions).

Vêtements de protection conformes à la norme européenne

EN14605.

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une éva-

luation du risque local l'exige.

Protection respiratoire : Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir

les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection

respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression posi-

tive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combi-

naison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

conditions d'utilisation :

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques

(Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme

EN14387.

Risques thermiques : Lors de la manipulation du produit chauffé, porter des gants

thermorésistants, un casque de protection avec mentonnière, un écran facial (de préférence avec mentonnière), des lunettes de protection, une combinaison thermorésistante (les manches doivent recouvrir une partie des gants et les jambes doivent se trouver au-dessus des bottes), une protection du cou, et des bottes résistantes (en cuir, par exemple, pour ré-

sister à la chaleur).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide.

Couleur : Non spécifié

Odeur : caractéristique

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Numéro de la FDS: Version Date de révision: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : > 160 - < 500 °C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

Limite d'explosivité, su-

périeure / Limite d'inflammabilité supé-

rieure

Limite d'explosivité, infé- : 1 %(V)

rieure / Limite d'inflammabilité inférieure

: 6 %(V)

Point d'éclair : > 65 °C

Température d'auto-

inflammation

: > 225 °C

Température de décomposition

Température de décompo- : Donnée non disponible

sition

pΗ Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique < 2 mm2/s (40 °C)

Méthode: ASTM D445

Solubilité(s)

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: Valeur(s) estimée(s) > 3 - < 7

Pression de vapeur Valeur(s) estimée(s) 0,1 kPa (40 °C)

Densité relative > 0.975

Méthode: ASTM D4052

Densité Typique 975 - 995 kg/m3 (15 °C)

Méthode: ASTM D4052

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Conductivité : < 100 pS/m

La conductivité de ce matériau en fait un accumulateur statique., Un liquide est généralement considéré comme non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m. Il est considéré comme semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m., Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence

sur la conductivité d'un liquide.

Tension superficielle : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

: l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire

suite à une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Toxicité aiguë par voie orale : DL 50: > 300 - 2000 mg/kg

Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Faible toxicité en cas d'inhalation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL 50: > 5000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : Non irritant pour les yeux.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : Non sensibilisant pour la peau.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Génotoxicité in vivo : Remarques: Peut provoquer des altérations génétiques héré-

ditaires.

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Catégorie 1B

Cancérogénicité

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : Cancérigène humain connu.

Cancérogénicité - Evaluation : Catégorie 1A

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage	Cancérogénicité Catégorie 1A
Naphtalène	Cancérogénicité Catégorie 2
benzène	Cancérogénicité Catégorie 1A

Matériel	Autres Cancérogénicité Classification
Naphtalène	CIRC: Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme
benzène	CIRC: Group 1: Cancérigène pour l'Homme

Toxicité pour la reproduction

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Effets sur la fertilité :

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Remarques: N'altère pas la fertilité., Non toxique pour le déve-

loppement.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une

irritation du système respiratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-

dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025 8.0

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans Remarques

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

LL50 : < 1 mg/lToxicité pour les poissons

Remarques: Très toxique.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

EL50 : < 1 mg/l

Remarques: Très toxique.

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

EL50 : < 1 mg/l

Remarques: Très toxique.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

1

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Bioaccumulation : Remarques: Potentiellement bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Mobilité : Remarques: Adsorption dans le sol et non-mobilité dans celui-

ci., Flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage:

Evaluation : La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses compo-

sants pris individuellement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les

cours d'eau.

Il est interdit de laisser les déchets contaminer le sol ou l'eau.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

Emballages contaminés : Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu. Les résidus peuvent présenter

un risque d'explosion.

Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : 1202
ADR : 1202
RID : 1202
IMDG : 3082
IATA : 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : GAZOLE
ADR : GAZOLE
RID : GAZOLE

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S. ()

IATA : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S. ()

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1

Étiquettes : 3 (N1, CMR, F)

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

: NST 3251 Gazole

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

CDNI Convention relative à

la gestion des déchets dans

la navigation

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

IATA

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne: oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du

produit.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: distillats (pétrole), distillats pétroliers, vapocraquage puis craquage (Numéro sur la liste 28) benzène (Numéro sur la liste 72, 5, 29, 28)

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

Produit non soumis à autorisation selon le réglement REACh.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Réglement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement 34d européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles : 4, 4 bis, 84 (R-461-3, France)

Autres réglementations:

La liste des références réglementaires suivantes n'est pas exhaustive et ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Code du travail : Exposition interdite à certains travaux/produits

- Jeunes travailleurs âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans: art. D4153-17
- Femmes enceintes ou allaitantes : art. D4152-10, D4152-11

Selon la nature du produit et la quantité stockée vérifier l'applicabilité du Code de l'environnement : art. R511-9 - Nomenclature des installations classées.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Code de la Sécurité Sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601-15. Code du travail - Surveillance médicale renforcée : Articles R.4624-19 et R.4624-20, décret 2008-244 du 7.3.2008.

Le produit est soumis à la loi DDADUE (Dispositions D'Adaptation de la législation au Droit de l'Union Européenne dans le domaine du développement durable) du 16 juillet 2013 au niveau des articles 10 et 11, la transposition de la directive (2012/18/UE) Seveso III.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AIIC : Listé

NDSL : Listé

KECI : Listé

TSCA : Listé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

91/322/EEC : Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation

de valeurs limites de caractère indicatif

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

91/322/EEC / TWA : Valeurs limites - huit heures

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route: AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels: ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer: IATA - Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures

de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations

Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support] contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur REACH.

La substance ne remplit pas tous les critères de sélection pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est donc pas considérée comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Ce produit est classé comme nocif R22/H302 s'il est avalé. Le même conseil de contrôle s'applique à tous les usages de ce produit et est inclus dans la rubrique 8 de cette FDS. Un scénario d'exposition au produit n'est pas donné.

Ce produit est classé H304 (peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires). Le risque est lié aux possibilités d'aspiration. Le risque découlant du danger d'aspiration est uniquement lié aux propriétés physiques et chimiques de la substance. Le risque peut donc être contrôlé par la mise en œuvre de mesures de gestion du risque propres à ce danger et figurant à la rubrique 8 de la FDS. Aucun scénario d'exposition n'est présenté.

Sources des principales : Les données citées pr

données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Utilisations - Travailleur

Titre : fabrication de substance

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produit intermédiaire

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Distribution de la substance

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges - Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme combustible

- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation comme combustible

- Activités professionnelles

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR/FR

Conformément au règlement CE $\rm n^{o}$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000371	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	fabrication de substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1
Procédés et activités couverts par le scénario	Fabrication de substance ou utilisation comme processus chimique ou agent d'extraction dans des installations fermées ou confinées. S'applique aussi aux expositions accidentelles lors du recyclage/de la récupération, du transfert de produit, du stockage et du prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire, de la maintenance et du chargement (y compris sur les embarcations maritimes/fluviales, les véhicules routiers, les wagons de chemin de fer et les conteneurs de vrac).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UMESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit	•		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilis			
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition		
la température ambiante (sau	isation à une température n'excédant pas 2 uf indication contraire). de base d'hygiène au travail est mis-en-oeu		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Mesures générales (cancérogènes)	Tenir compte des progrès et des améliors des procédés (y compris l'automatisation rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation les installations confinées, les équipemer ventilation générale/locale par aspiration les équipements et vider les conduites au tion. Autant que possible, nettoyer/rincer les travaux de maintenance. Limiter l'acc sonnes autorisées en cas de risque d'exp techniciens aux tâches à mener pour réd) pour éliminer les n de mesures comme nts dédiés et une adaptée. Vidanger vant d'ouvrir l'installa- l'installation avant ès aux seules per- position. Former les	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

8.0 23.04.2025 800001005702

	Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour certains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.
Mesures générales (irritants pour la peau)	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Expositions générales (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsMesures générales (irritants pour la peau)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Méthode d'échantillonnage	Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Activités de laboratoire	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Manipuler sous hotte ou mettre en place des méthodes appropriées équivalentes pour réduire l'exposition.
Transferts de matière en vrac(systèmes ouverts)susceptible de pro-	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

8.0 23.04.2025 800001005702

duire des aérosols.	moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).	
	, OU.	
	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.	
Transferts de matière en	Manipular la substance à l'intériour d'un	systàma farmá
vrac(systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. S'assurer que les transferts de matière se font sous confine-	
viac(systemes lemes)	ment ou sous une ventilation à extraction	
	Then do sods the vertilation a extraction	11.
Nettoyage et maintenance	Vidanger et laver à grande eau le systèr	ne avant d'ouvrir ou
de l'équipement	d'opérer sur l'équipement.	
	Porter un appareil respiratoire conforme	à EN140 avec filtre
	de Type A ou mieux.	
	Nettoyer immédiatement les déverseme	
	Conserver les résidus de vidange dans u	
	hermétiquement dans l'attente de leur él	imination ou pour un
	recyclage ultérieur.	
Otanbana May	Faboutillandana Para 200 a. 2. 2	fame fame to the
Stockage.Mesures géné-	Echantillonner par un dispositif en circuit	t terme ou tout autre
rales (irritants pour la peau)	système pour éviter l'exposition. Manipuler la substance à l'intérieur d'un	svetàmo formá
	assurer un niveau suffisant de ventilation	
	moins de de 3 à 5. changements d'air pa	
	, ou:	
	S'assurer que l'opération est effectuée à	l'extérieur.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est une UVCB	complexe	
Principalement hydrophobe		
Difficilement biodégradable.		
Quantités utilisées		T
Part du tonnage européen uti		0,2
Quantités régionales d'utilisat		2,0E+05
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,8
Tonnage annuel du site (tonn	,	1,6E+05
Tonnage quotidien maximal of Fréquence et durée d'utilisa		5,3E+05
Rejet continu.	ation	<u> </u>
Jours d'émission (jours/année	2).	300
	x non influencés par la gestion des risc	
Facteur de dilution de l'eau d	·	40
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'env	
	s des procédés (rejet initial avant appli-	1,0E-03
cation des mesures de gestion		
	usées issus des procédés (rejet initial	1,0E-04
avant application des mesure	s de gestion des risques):	
	us des procédés (rejet initial avant	1,0E-04
Conditions et mesures tech les rejets	niques au niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter
•	iffèrent selon les sites, on se fondera sur	
En raisons de pratiques qui d	moroni ocion ico sitos, on se icinacia sui	1

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou liments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	miter les déverse-
Risques d'une exposition indirecte de l'homme au travers de l'exposi-	
tion à l'environnement (principalement inhalation).	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	90
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	43,6
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	94,9
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	94,9
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	5,3E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	10.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produ	it.
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produ	

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000373	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produit intermédiaire- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC6a
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance comme intermédiaire dans des installations fermées ou confinées (sans relation avec les Conditions strictement contrôlées). S'applique aussi aux expositions accidentelles lors du recyclage/de la récupération, du transfert de produit, du stockage et du prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire, de la maintenance et du chargement (y compris sur les embarcations maritimes/fluviales, les véhicules routiers, les wagons de chemin de fer et les conteneurs de vrac).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UMESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du aller jusqu'à 100 % (sauf indication contra		
	Fréquence et durée d'utilisation		
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).			
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition			
la température ambiante (sau	isation à une température n'excédant pas 2 uf indication contraire). de base d'hygiène au travail est mis-en-oeu		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Mesures générales (cancé- rogènes)	Tenir compte des progrès et des améliora des procédés (y compris l'automatisation rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation les installations confinées, les équipemer ventilation générale/locale par aspiration les équipements et vider les conduites av tion. Autant que possible, nettoyer/rincer les travaux de maintenance. Limiter l'acce sonnes autorisées en cas de risque d'exptechniciens aux tâches à mener pour réd) pour éliminer les n de mesures comme nts dédiés et une adaptée. Vidanger vant d'ouvrir l'installa- l'installation avant ès aux seules per- position. Former les	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

8.0 23.04.2025 800001005702

	Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour certains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.
Mesures générales (irritants pour la peau)	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Expositions générales (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsMesures générales (irritants pour la peau)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Méthode d'échantillonnage	Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Activités de laboratoire	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Manipuler sous hotte ou mettre en place des méthodes appropriées équivalentes pour réduire l'exposition.
Transferts de matière en vrac(systèmes ouverts)susceptible de pro-	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

8.0 23.04.2025 800001005702

duire des aérosols.	moins de de 3 à 5. changements d'air pa	ar heure).
	, ou:	II
	S'assurer que l'opération est effectuée à	l'exterieur.
Transferte de metière en	Manipular la aubatance à l'intériaur d'un	ovotàmo formó
Transferts de matière en	Manipuler la substance à l'intérieur d'un s	
vrac(systèmes fermés)	S'assurer que les transferts de matière s ment ou sous une ventilation à extraction	
	Intention sous une ventilation à extraction	1.
Nettoyage et maintenance	Vidanger et laver à grande eau le systèn	ne avant d'ouvrir ou
de l'équipement	d'opérer sur l'équipement.	ic availt a ouvill ou
ao roquipoment	Porter un appareil respiratoire conforme	à FN140 avec filtre
	de Type A ou mieux.	a 2111 10 a 100 maio
	Nettoyer immédiatement les déversemer	nts.
	Conserver les résidus de vidange dans u	
	hermétiquement dans l'attente de leur éli	
	recyclage ultérieur.	•
Stockage.Mesures géné-	Stocker la substance à l'intérieur d'un sy	
rales (irritants pour la peau)	Echantillonner par un dispositif en circuit	fermé ou tout autre
	système pour éviter l'exposition.	
	assurer un niveau suffisant de ventilation	
	moins de de 3 à 5. changements d'air pa	ar heure).
	, ou:	U
	S'assurer que l'opération est effectuée à	rexterieur.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est une UVCB		
Principalement hydrophobe	•	
Difficilement biodégradable.		
Quantités utilisées		•
Part du tonnage européen utilisée dans la région:		0,1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):		2,0E+04
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,75
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		1,5E+04
Tonnage quotidien maximal of	du site (kg/jour):	5,0E+04
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année	e):	300
Facteurs environnementau	x non influencés par la gestion des risq	lues
Facteur de dilution de l'eau d	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau d		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'env	rironnement
	s des procédés (rejet initial avant appli-	2,0E-04
cation des mesures de gestion		
	usées issus des procédés (rejet initial	3,0E-04
avant application des mesure		1
		1,0E-03
	nniques au niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter
les rejets	IIII and a lea lea aites and a familiar a	
En raisons de pratiques qui d	liffèrent selon les sites, on se fondera sur	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

	<u> </u>
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	T
Danger pour l'environnement causé par les personnes ayant une ex-	
position indirecte (principalement ingestion).	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	80
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	99,7
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	94,1
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	94,9
d'épuration des coux usées publique (9/)	· ·
d epuration des éaux usées publique (%)	
d'épuration des eaux usées publique (%) Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	99,7
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	99,7
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	99,7
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	99,7 5,0E+04
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	,
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	,
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	5,0E+04
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	5,0E+04 2.000
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	5,0E+04 2.000
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	5,0E+04 2.000 en vue de leur
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	5,0E+04 2.000 en vue de leur
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%): Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	5,0E+04 2.000 en vue de leur

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025 8.0

Scénario d'exposition - Travailleur

Scenario d'exposition - Travanieur	
30000000372	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Distribution de la substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC7, ESVOC SpERC 1.1b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de seséchantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et sesactivités connexes de laboratoire.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisation	

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures générales (cancérogènes)	Tenir compte des progrès et des améliorations techniques des procédés (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation de mesures comme les installations confinées, les équipements dédiés et une ventilation générale/locale par aspiration adaptée. Vidanger les équipements et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance. Limiter l'accès aux seules personnes autorisées en cas de risque d'exposition. Former les techniciens aux tâches à mener pour réduire l'exposition. Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour cer-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	tains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.
Mesures générales (irritants pour la peau)	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Expositions générales (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsMesures générales (irritants pour la peau)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Méthode d'échantillonnage	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Activités de laboratoire	Manipuler sous hotte ou mettre en place des méthodes appropriées équivalentes pour réduire l'exposition.
Transferts de matière en vrac	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Remplissage de fûts et de	Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	T		
petits conditionnements	enfermant partiellement l'opération ou l'é équipant les ouvertures d'une ventilation Assurer un bon niveau de ventilation gér (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par l	i à extraction. nérale ou contrôlée	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le systèr d'opérer sur l'équipement. Porter un appareil respiratoire conforme de Type A ou mieux. Nettoyer immédiatement les déverseme Conserver les résidus de vidange dans un hermétiquement dans l'attente de leur él recyclage ultérieur.	à EN140 avec filtre nts. un stockage fermé	
Stockage.Mesures géné-	Stocker la substance à l'intérieur d'un sy	rstème fermé.	
rales (irritants pour la peau)	Echantillonner par un dispositif en circuit système pour éviter l'exposition.		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement	
La substance est une UVCB	complexe		
Principalement hydrophobe			
Difficilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen uti	ilisée dans la région:	0,1	
Quantités régionales d'utilisat	tion (tonnes/année):	1,0E+05	
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	2,0E-03	
		2,0E+02	
		1,0E+04	
Fréquence et durée d'utilisation			
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année	Jours d'émission (jours/année): 20		
Facteurs environnementau	x non influencés par la gestion des risc	ques	
Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10			
Facteur de dilution de l'eau d	e mer locale:	100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		vironnement	
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):		1,0E-05	
	Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 1,0E-05		
	nniques au niveau des procédés (à la so	1	
les rejets		,,	
En raisons de pratiques qui d des estimations issues de pro	liffèrent selon les sites, on se fondera sur océdés conventionnels.		
	nniques sur le site visant à réduire ou li l'air et les rejets dans le sol.	miter les déverse-	
	causé par les personnes ayant une ex-		
position indirecte (principalen			
Aucun traitement des eaux us			
Aucun traitement des eaux us	0000 110000001101		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	90
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel) pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	0
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%)	94,9
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	94,9
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	2,6E+05
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	en vue de leur
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produ	it.
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produ	it.

Section 2.1 Senté	ESTIMATION DE L'EXI OSITION	
SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000374	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU 10 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2
Procédés et activités couverts par le scénario	Formulation de la substance et ses mélanges par lot ou dans le cadre d'opérations continues dans des systèmes fermés ou confinés, S'applique aussi aux expositions accidentelles lors des opérations de stockage, de transferts de produit, de mélange, de maintenance, de prélèvement d'échantillons et des activités connexes de laboratoire.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilis	ation
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition
On part du principe d'une util	isation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de

la température ambiante (sauf indication contraire).
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

	·
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures générales (cancérogènes)	Tenir compte des progrès et des améliorations techniques des procédés (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation de mesures comme les installations confinées, les équipements dédiés et une ventilation générale/locale par aspiration adaptée. Vidanger les équipements et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance. Limiter l'accès aux seules personnes autorisées en cas de risque d'exposition. Former les techniciens aux tâches à mener pour réduire l'exposition. Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

Mesures générales (irritants pour la peau)	protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour certains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque. Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Expositions générales (systèmes fermés) Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsMesures générales (irritants pour la peau)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des procédés par lots confinés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Procédés par lot à tempéra- tures élevées	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que les transferts de matière se font sous confine- ment ou sous une ventilation à extraction. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Méthode d'échantillonnage	Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Activités de laboratoire	Manipuler sous hotte ou mettre en place des méthodes appropriées équivalentes pour réduire l'exposition.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

Transferts de matière en vrac	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.	
ManuelTransfert / déver- sement à partir de conte- neurs	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.	
Transferts par fûts/ lots	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.	
Remplissage de fûts et de petits conditionnements	Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux. Nettoyer immédiatement les déversements. Conserver les résidus de vidange dans un stockage fermé hermétiquement dans l'attente de leur élimination ou pour un recyclage ultérieur.	
Stockage.Mesures générales (irritants pour la peau)	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est une UVCB		
Principalement hydrophobe		
Difficilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la région: 0,1		
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):		8,0E+04
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,375
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		3,0E+04
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1,0E+05		1,05+05
Fréquence et durée d'utilisation		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

Rejet continu.	
Jours d'émission (jours/année):	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq	
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'env	
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	1,0E-03
cation des mesures de gestion des risques):	,
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):	2,0E-04
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	1,0E-04
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la so	
les rejets	dice) pour eviter
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	mitar las dávarsa.
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	inter les deverse
Danger pour l'environnement causé par les personnes ayant une ex-	
position indirecte (principalement ingestion).	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	0
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	82,8
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	0=,0
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions at magues relatives any stations diánusation municipa	laa
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	
d'épuration des eaux usées publique (%)	94,9
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	94,9
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	1,0E+05
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des récales et/ou nationales.	glementations lo-
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	
cales et/ou nationales.	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025 8.0

Scénario d'exposition - Travailleur

Scenario d'exposition - Travameur		
3000000375		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Utilisation comme combustible- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU 10	
	Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3,	
	PROC 8a, PROC 8b, PROC 16	
	Catégories de rejets dans l'environnement: ERC7	
Procédés et activités couverts par le scénario	Concerne l'utilisation en tant que carburant (ou les additifs au carburant et leurs composants) dans des installations fermées ou confinées. S'applique auxssi aux expositions accidentelles lors des opérations de transfert de produit, liées à son utilisation, de maintenance des équipements et de traitement des déchets.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisation	

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Mesures générales (cancérogènes)	Tenir compte des progrès et des améliorations techniques des procédés (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation de mesures comme les installations confinées, les équipements dédiés et une ventilation générale/locale par aspiration adaptée. Vidanger les équipements et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance. Limiter l'accès aux seules personnes autorisées en cas de risque d'exposition. Former les techniciens aux tâches à mener pour réduire l'exposition. Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour cer-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	tains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.
Mesures générales (irritants pour la peau)	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Transferts de matière en vrac	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)., ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Expositions générales (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Utilisation comme combus- tible(systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Utilisation comme combustible(systèmes ouverts)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'es- sentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Maintenance de l'équipe- ment	Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux. Nettoyer immédiatement les déversements.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	Conserver les résidus de vidange dans un stockage fermé hermétiquement dans l'attente de leur élimination ou pour un recyclage ultérieur.	
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Stockage.Mesures géné- rales (irritants pour la peau)	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé. Echantillonner par un dispositif en circuit fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est une UVCB		
Principalement hydrophobe		
Difficilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	0,2
Quantités régionales d'utilisat		1,1E+05
Part du tonnage régional utilis		1,12+03
Tonnage annuel du site (tonn		1,6E+05
Tonnage quotidien maximal of		5,3E+05
Fréquence et durée d'utilisa		J,JL+0J
Rejet continu.	ation	
	2).	300
Jours d'émission (jours/année): Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risc		
	·	•
Facteur de dilution de l'eau douce locale: Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		10
		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'env	
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-		2,5E-04
cation des mesures de gestion des risques):		1,0E-05
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):		1,02-03
		0
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la so		•
les rejets	iniques au iniveau des procedes (a la se	ource, pour eviter
	iffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de pro		
	nniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
	l'air et les rejets dans le sol.	
	recte de l'homme au travers de l'exposi-	
tion à l'environnement (princip	•	
Aucun traitement des eaux us		
	ubstance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les réc		
	ur atteindre une efficacité typique d'éli-	95,0
mination de (%):	21 1	,
	e (avant leur rejet dans le milieu naturel)	0
	on d'épuration publique, il est inutile de	0
		1 -

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis le site		
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.		
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station d'épuration des eaux usées publique (%)	94,9	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station d'épuration publique) (%):	94,9	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	1,9E+05	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets élimination	en vue de leur	
Cette substance est brûlée durant l'utilisation et ne produit aucun déchet.		
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets		
Cette substance est brûlée durant l'utilisation et ne produit aucun déchet.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
3EC11014 3	

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000376	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation comme combustible- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU 22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 8a, PROC 8b, PROC 16 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC9a, ERC9b, ESVOC SpERC 9.12b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Concerne l'utilisation en tant que carburant (ou les additifs au carburant et leurs composants) dans des installations fermées ou confinées. S'applique auxssi aux expositions accidentelles lors des opérations de transfert de produit, liées à son utilisation, de maintenance des équipements et de traitement des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une util	isation à une température n'excédant pas 2	20°C au dessus de
la température ambiante (sau	uf indication contraire).	
On admet qu'un bon niveau o	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeu	ıvre.
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Mesures générales (cancérogènes)	Tenir compte des progrès et des améliora des procédés (y compris l'automatisation rejets. Réduire l'exposition par l'utilisation les installations confinées, les équipemer ventilation générale/locale par aspiration les équipements et vider les conduites av tion. Autant que possible, nettoyer/rincer les travaux de maintenance. Limiter l'accesonnes autorisées en cas de risque d'exptechniciens aux tâches à mener pour réd) pour éliminer les n de mesures comme nts dédiés et une adaptée. Vidanger vant d'ouvrir l'installa- l'installation avant ès aux seules per- position. Former les

Porter des gants et une combinaison de travail adaptés pour éviter une contamination cutanée. Porter un équipement de

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	protection respiratoire si son utilisation est justifiée pour certains scénarios de contribution. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que des procédures d'exploitation sûres ou des dispositions équivalentes soient prises pour gérer les risques. Inspecter, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance médicale adaptée au risque.
Mesures générales (irritants pour la peau)	Éviter le contact cutané direct avec le produit. Identifier les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (norme EN 374) s'il existe un risque de contact de la substance avec les mains. Nettoyer les salissures/déversements dès qu'ils surviennent. Laver immédiatement les salissures de la peau. Former le personnel pour qu'il évite ou réduise son exposition et qu'il rende compte de tout problème cutané.
Transferts de matière en vrac	S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.
Transferts par fûts/ lots	Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur. S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.
Expositions générales (systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Utilisation comme combustible(systèmes fermés)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.
Utilisation comme combus- tible(systèmes ouverts)	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'es- sentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). , ou:

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Date de dernière parution: 17.02.2025 Date d'impression 30.04.2025 Numéro de la FDS: Version Date de révision:

	S'assurer que l'opération est effectuée à éviter les activités avec une exposition d	
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le systèr d'opérer sur l'équipement. assurer un niveau suffisant de ventilation moins de de 3 à 5. changements d'air par , ou: S'assurer que l'opération est effectuée à Porter un appareil respiratoire conforme de Type A ou mieux. Nettoyer immédiatement les déverseme Conserver les résidus de vidange dans le hermétiquement dans l'attente de leur ét recyclage ultérieur.	n générale (pas ar heure). I l'extérieur. à EN140 avec filtre nts. un stockage fermé
Stockage.	Stocker la substance à l'intérieur d'un sy	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est une UVCB	complexe	
Principalement hydrophobe		
Difficilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut	ilisée dans la région:	0,1
		1,6E+04
Part du tonnage régional utili	sée localement:	5,0E-04
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		8,0
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 21,9		
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/anné		365
	x non influencés par la gestion des risc	ques
Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10
Facteur de dilution de l'eau d		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'en	
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli- 1,0E-03		
cation des mesures de gestion	. ,	1.05.05
	cusées issus des procédés (rejet initial	1,0E-05
avant application des mesure		4.05.05
	sus des procédés (rejet initial avant	1,0E-05
les rejets	hniques au niveau des procédés (à la s	ource) pour eviter
En raisons de pratiques qui des estimations issues de pro	diffèrent selon les sites, on se fondera sur océdés conventionnels.	
	hniques sur le site visant à réduire ou li l'air et les rejets dans le sol.	miter les déverse-
	t causé par les personnes ayant une ex-	
>		1
position indirecte (principaler Aucun traitement des eaux u	ment ingestion).	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

libération directe ne s'effectue dans l'air.		
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0	
mination de (%):		
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	0	
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site	
Empêcher toute évacuation dans l'environnement dans le respect des p	rescriptions règle-	
mentaires.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	94,9	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	94,9	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	8,0E+02	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur	
élimination		
Cette substance est brûlée durant l'utilisation et ne produit aucun déche	et.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets		
Cette substance est brûlée durant l'utilisation et ne produit aucun déche	et.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures (Hydrocarbon Block Method - HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle PetroRisk.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Cracked Gasoil

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 17.02.2025

8.0 23.04.2025 800001005702 Date d'impression 30.04.2025

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.